

Décision du Président
Marché à procédure adaptée relatif à l'achat de cinq véhicules
aménagés électriques neufs de type petits utilitaires - EPT 2417
Titulaire : GARAGE HOEL

2024 - D - n° **213**

Le Président de l'établissement public territorial ParisEstMarne&Bois,

VU le Code de la commande publique,

VU les articles L.5211-2, L. 5211-9 et L. 5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération du conseil du Territoire N°20-63 en date du 9 juillet 2020,

VU l'arrêté N° 2024-A-688 du 22 octobre 2024 portant délégation temporaire du Président à Mr ROUSSEL DEVAUX, Directeur Général des Services,

CONSIDERANT les termes du marché à procédure adaptée concernant l'achat de cinq véhicules aménagés électriques neufs de type petits utilitaires à passer avec la société GARAGE HOEL sise 44-46 avenue de Bry à LE PERREUX SUR MARNE (94170),

D E C I D E

Article 1^{er}: De signer le marché à procédure adaptée relatif à l'achat de cinq véhicules aménagés électriques neufs de type petits utilitaires pour un montant global et forfaitaire de 172.622,13 € HT.

Article 2 : Le marché débutera à compter de sa date de notification.

Article 3 : De charger le Directeur Général des Services et Madame la responsable du Service de Gestion Comptable (SGC) de Vincennes, comptable public de l'établissement public territorial ParisEstMarne&Bois, de l'exécution de la présente décision qui sera portée à la connaissance du Conseil de Territoire.

Article 4 : Dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en Préfecture, sa publication ou de sa notification cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'Etablissement public territorial ParisEstMarneBois ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Melun.

Champigny sur Marne, le **28 OCT. 2024**



Pour le Président et par délégation
Le Directeur Général des Services

François ROUSSEL-DEVAUX
La présente délibération publiée le **28 OCT. 2024**
Est exécutoire à la date du
En application des articles L5211-1 et L.2131-1
du C.G.C.T.
Champigny-sur-Marne, le

Accusé de réception en préfecture
094-200057941-20241028-D2024-213-AR
Date de télétransmission : 28/10/2024
Date de réception préfecture : 28/10/2024